

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 06/12/2017 - 10:08

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : EST METROPOLE HABITAT, 53 Avenue Paul Kruger BP 5030, 69602 Villeurbanne cedex

Objet du marché : Travaux de résidentialisation Résidence Mansart/Farrère - 1 à 17 Rue François Mansart et 1 à 17 Rue Claude Farrère - 69800 Saint-Priest

Durée du marché : Durée du marché : 20 mois à compter de la délivrance de l'ordre de service
Date prévisionnelle de prise d'effet du marché : semaine 15 (délivrance de l'ordre de service)

Nombre et consistance des lots : Le marché est alloti en 5 lots :

- 1 : Voiries Réseaux Divers
- 2 : Espaces verts mobiliers jeux
- 3 : Eclairage
- 4 : Silos enterrés ordures ménagères
- 5 : Chauffage et ECS

Seuls les lots n°1 : Voiries Réseaux Divers et n°2 : Espaces verts mobiliers jeux peuvent être attribués à un même candidat.

Procédure de passation : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Dans ce cadre, une négociation pourra être engagée avec les candidats mieux-disants, tels qu'ils ressortiront de la première analyse des offres.

L'acheteur se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Cette négociation portera notamment sur les aspects qualitatifs et / ou financiers de l'offre du candidat. Elle pourra se dérouler par phases successives par application des critères d'attribution fixés au présent règlement de la consultation.

La négociation se déroulera soit sous forme écrite par échange de courriels, soit sous forme d'une rencontre dans les locaux d'Est Métropole Habitat.

Dans ce dernier cas, une convocation, par mail, sera adressée aux candidats admis à la négociation leur précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de la rencontre.

La ou les personnes en charge de la négociation devra(ont) être en mesure de justifier du pouvoir d'engager la société qu'elle(s) représente(nt).

Modalités d'attribution : Forme et justification(s) du type de groupement exigé à l'attribution du marché : Aucune forme de groupement n'est exigée à l'attribution du marché.

Variantes à l'initiative des candidats :

Les candidats peuvent présenter une offre comportant des variantes par rapport aux prescriptions et spécifications du cahier des charges. Cependant ces variantes ne doivent pas modifier l'objet et / ou la nature du marché.

Il est prévu 2 prestations supplémentaires :

Prestation supplémentaire n°1 :

-Lot n°2 : Fourniture et pose de totem d'adressage d'allées

Prestation supplémentaire n°2 :

-Lot n°2 : Fourniture et pose de totem d'adressage de résidences

Conditions d'exécution sociale :

Le marché est soumis à une clause d'exécution sociale visant à favoriser le retour à l'emploi de publics en difficulté.

Le détail de ces conditions d'exécution est défini en annexe 1 du Cahier des Clauses administratives particulières.

La clause d'exécution fait l'objet d'une annexe 2 à l'acte d'engagement.

N°lot 1 - Voiries Réseaux Divers - Nombre d'heures : 870

N°lot 2 - Espaces verts mobiliers jeux - Nombre d'heures : 453

N°lot 3 - Eclairage - Nombre d'heures : 151

N°lot 5 - Chauffage et ECS - Nombre d'heures : 86

Délai de validité des offres : 160 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Conditions de participation et documents exigés relatifs à la candidature :

-Lettre de candidature du candidat individuel ou du mandataire du groupement OU formulaire DC1 joint au présent Règlement de consultation

En cas de groupement, la lettre de candidature ou formulaire DC1 (dûment daté et signé) précisera :

- l'identification de chaque membre du groupement: dénomination sociale et adresse, nom et prénom du signataire

- désignation du mandataire

Cette lettre de candidature ou formulaire DC1 sera signé par l'ensemble des membres du groupement.

A défaut de signature d'un membre du groupement de la présente lettre de candidature ou formulaire DC1, un engagement écrit de celui-ci, habilitant le mandataire à signer la lettre de candidature ou formulaire DC1, devra être joint. Cet engagement précisera l'étendue des pouvoirs conférés au mandataire du groupement.

Interdictions de soumissionner :

Dans le cas où le formulaire DC1 n'est pas fourni;

Le candidat produira :

Pour justifier qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations mentionnées à l'article 45-1 et 45-4 a et c de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (relatif aux interdictions de soumissionner obligatoires et générales);

- une attestation sur l'honneur

Pour justifier qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations mentionnées à l'article 45-2 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (relatif aux interdictions de soumissionner obligatoires et générales);

- les certificats délivrés par les administrations et organismes compétentes

Pour justifier qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations mentionnées à l'article 45-3 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (relatif aux interdictions de soumissionner obligatoires et générales);

- la production d'un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K, un extrait K bis, un extrait D1 ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence d'exclusion.

Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugements prononcés.

L'acheteur se réserve la possibilité d'exclure la participation d'un opérateur économique qui se trouve dans l'une des situations mentionnées à l'article 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

(relatif aux interdictions de soumissionner facultatives).

Renseignements demandés aux candidats pour l'appréciation de leur capacité financière, technique et professionnelle

Au titre de la capacité financière :

1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;

2° Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Au titre de la capacité technique et professionnelle :

1° Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

lot 1 - Voiries Réseaux Divers - EFF 3 (21 à 50 personnes)

lot 2 - Espaces verts mobiliers jeux - > à 12 (défini de facto par la P120)

lot 3 - Eclairage - EFF 2 (6 à 20 personnes)

lot 4 - Silos enterrés ordures ménagères - EFF 1 (1 à 5 personnes)

lot 5 - Chauffage et ECS - EFF 3 (21 à 50 personnes)

3° Pour les marchés publics de travaux, de services ou pour les marchés publics de fournitures comportant également des travaux de pose et d'installation ou des prestations de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;

4° L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;

5° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

6° La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

7° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;

8° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ;

9° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

lot 1 - Voiries Réseaux Divers - FNTF :

2321,234,341,3421,3432,3452,344,346,347,361,3713,372,733,5118,5143

lot 2 - Espaces verts mobiliers jeux - Qualipaysage P120, E13, E141 - Qualibat 4441 et 347

lot 3 - Eclairage - FNTF 651 - Qualifelec TN4 et ME3

lot 4 - Silos enterrés ordures ménagères - Sur références
lot 5- Chauffage et ECS - Sur références

En cas de groupement, les éléments demandés ci-dessus seront fournis par chaque membre du groupement.

Le candidat peut également utiliser le formulaire DC2 joint au présent règlement de consultation.

Critères de sélection : I - Prix des prestations 60%

II - Qualité de l'offre 40 % appréciée à travers les 4 sous-critères ci-dessous :

- 1) Organisation du candidat pour assurer le bon déroulement du chantier (30%)
- 2) Moyens humains affectés aux travaux - la réponse doit s'appuyer sur le planning prévisionnel joint au DCE - (15%)
- 3) Autocontrôle / Moyens mis en oeuvre pour la levée des réserves et pendant la garantie de parfait achèvement (30%)
- 4) Valeur environnementale de l'offre (25%)

Date limite : Date limite de réception des offres : 08/01/18 à 12h00

Renseignements divers : Modalités essentielles de financement et de paiement

Ressources propres et ressources extérieures : Subvention Région et Agence de l'eau ; prêt CDC

Le maître d'ouvrage s'acquittera des sommes dues dans la limite de 30 jours à compter de chacune des échéances par virement bancaire.

Les prix sont fermes et actualisables selon la formule précisée au cahier des clauses administratives particulières.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie de 5% est prélevée par fractions sur chaque versement. Elle peut-être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site www.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Les candidats poseront leur question via le site www.achatpublic.com

Il est vivement conseillé aux candidats de s'identifier sur la plate-forme achatpublic.com pour être automatiquement tenu informé des modifications, questions et réponses posées dans le cadre de la présente consultation.

Modalités de remise des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur autorise la remise des offres format papier OU format numérique.

Le candidat devra choisir uniquement l'un des deux formats décrit ci-dessous, sans quoi l'offre sera déclarée irrecevable.

- Modalités de remise des offres sous forme papier

Les seuls modes de remise ou d'envoi des plis sont les suivants :

Recommandé avec accusé de réception

Remise par un service de messagerie spécialisé (Chronopost, Jet Service etc...)

Dépôt direct contre récépissé à l'adresse suivante :

Est Métropole Habitat - 53 avenue Paul Krüger - BP 45030 - 69100 VILLEURBANNE

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le pli fermé doit comporter la mention suivante :

Nom du candidat - adresse

NE PAS OUVRIR

Résidentialisation Résidence Mansart/Farrère 69800 Saint-Priest

Lot N° :

2 - Modalités de remise des candidatures et offres sous forme électronique
(articles 40, 41 III, 42 et 102 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Les offres sont remises par voie électronique, via la plate-forme de dématérialisation.

Les candidatures et offres doivent être rédigées en français.

Les candidatures et les offres transmises par voie électronique doivent être envoyées dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du code civil.

La référence de la consultation est : www.achatpublic.com. Résidentialisation Résidence Mansart/Farrère 69800 Saint-Priest

En revanche, la transmission sur un support physique numérique (CD-Rom, Clé Usb,) n'est pas autorisée.

Délais et voies de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin - 69003 Lyon

Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant les recours : Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin - 69003 Lyon

Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Adresse Internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 06/12/2017

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3202660**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Marchés Online Publication intégrale

Département : 69 - Rhône